

ACR AVOCATS recherche, pour intégrer son département droit des affaires et fiscalité du bureau d'ANGERS, des avocats collaborateurs juniors H/F.

Collaborateur direct de l'un des associés responsables du département, vous participez avec lui, pour une clientèle de PME et ETI établies dans le grand ouest et en région parisienne, aux opérations suivantes :

- Suivi juridique récurrent,
- Opérations de cession ou acquisition de sociétés (structuration fiscale, due diligences juridiques, rédaction de contrats de cession, rédaction de contrats de garantie d'actif/passif, établissement de la documentation juridique annexe aux opérations de cession),
- Opérations de restructurations de groupes (fusions, TUP, APA),
- Opérations de haut de bilan (émission de valeurs mobilières complexes, pactes d'associés),
- Opérations de rapprochement de groupes de type joint venture (corporate et contrats commerciaux),
- Opérations de transmission familiale,
- Optimisation de la fiscalité des dirigeants et associés,
- Cessions de fonds,
- Généralement toutes opérations dans le domaine du droit des affaires ainsi que de la fiscalité des entreprises et de leurs associés.

Doté de qualités rédactionnelles, d'une forte capacité d'engagement, de rigueur et de capacités d'analyse, vous, disposez idéalement d'un master 2 droit des affaires et fiscalité – DJCE (ou équivalent) ainsi que d'une première expérience réussie d'une ou deux années en cabinet dans un service dédié au droit des affaires et/ou à la fiscalité. Une capacité à travailler en anglais serait un plus.

Contact : Benoît Bansaye ou Philippe Le Lavandier – 02 41 81 16 35